

Gorée, Regards sur Cours
11^{ème} édition
29, 30 avril et 1^{er} mai 2017

DOSSIER D'INSCRIPTION

Contact : Caroline Declaux Sall
Courriel : g.regardsurcours@gmail.com

Dossier à retourner impérativement avant le 15 décembre 2016

gorée
Regards sur cours

Association "Gorée Regards sur cours"
B.P.17 Gorée - Tel: (+221) 77 653 99 11
g.regardsurcours@gmail.com

Introduction

Gorée, Regards sur Cours est une association à but non lucratif créée en 2003

Gorée Regards sur Cours

L'édition 2017 se tiendra les 29, 30 avril et 1^{er} mai 2017

Une occasion unique de découvrir le patrimoine architectural de l'île !

Une cinquantaine de maisons ouvrent leurs cours et jardins et de nombreux artistes y exposeront leurs œuvres.

Pour cette édition, le comité d'organisation souhaite placer les expositions sous le double thème de « **l'eau et l'ailleurs** ».

Les artistes sont invités à présenter au moins une œuvre faisant référence à ce thème.

Modalités de participation à RSC

Cet événement est ouvert aux artistes et aux artisans sénégalais et étrangers, sans distinction d'âge, pour exposer leurs œuvres artistiques dans un cadre privilégié.

Dossier de candidature

Les dossiers de candidature devront être rédigés en français et devront être renvoyés par email à

g.regardsurcours@gmail.com

Pour déposer le dossier sur Gorée, contacter Manoa Ricou: 77 440 38 01

Ces dossiers devront comporter obligatoirement :

- le formulaire d'inscription dûment complété et signé,
- un CV avec photo de (ou des) artiste(s),
- des photographies (4 minimum) des œuvres candidates en spécifiant celles en rapport avec le thème « **l'eau et l'ailleurs** »

Obligations des artistes

Tous les artistes sélectionnés par RSC doivent exposer dans la maison qui leur aura été attribuée par le comité d'organisation.

Chaque artiste devra avoir installé son exposition le 29 avril avant l'ouverture officielle de l'événement.

Tous les artistes doivent respecter obligatoirement les jours et les horaires prévus par le comité d'organisation et être présents la majorité du temps pour présenter leurs œuvres aux visiteurs.

Horaires d'ouvertures des cours à RESPECTER IMPÉRATIVEMENT :

* Samedi 29 avril 2017 de : 10h30 à 19h00.

* Dimanche 30 avril 2017: 10h30 à 19h00.

* Lundi 1^{er} mai 2017 : 10h30 à 19h00.

Chaque artiste devra promouvoir l'évènement en distribuant des flyers, en diffusant les communiqués de presse de l'évènement.

Chaque artiste autorise RSC à publier son nom (ou pseudo) ainsi que ses coordonnées professionnelles sur tous les documents de communication, sur le réseau social de l'association RSC et autres supports ainsi que sur des sites partenaires (institutionnels, médias...).

Chaque artiste devra être présent au cocktail de remise des attestations de participation.

Responsabilités et engagements de l'association RSC

L'association ne saurait être tenue responsable de tout dommage physique ou matériel sur les personnes, biens ou œuvres d'arts, occasionnés par un ou des participants lors de cet événement.

Une assurance privée devra être souscrite par les artistes et artisans.

L'association s'engage à fournir un accompagnement de qualité et toute la communication nécessaire à la mise en valeur de l'artiste et de ses œuvres, avant, pendant et après l'évènement (site internet, magazines, catalogues, dossiers de presse, communiqués de presse, ... sur tous les supports utilisés).

La sélection des artistes se fera début janvier. Les artistes retenus seront contactés aussitôt.